

## COPE-RENDU REUNION COMITE DU MORBIHAN DU 05/11/2016 A HENNEBONT

### Personnes présentes

PASCO Patrick, BERJOT Dominique, CHAPALAIN Bernard, EVENO Patrick, SOUBEN François, COEFFIC Marie, POTDEVIN Jean-Luc, GOUJON Jean Paul  
Invités : DESMOULIERES Julien, BREHAULT-PUJOL Laurence  
Excusé : LE PENHER Cyprien

### **ORDRE DU JOUR**

#### 1) RETOUR SUR LES REUNIONS DE LIGUE + DIVERS POINTS SUR LE COMITE 56

Conseil de Ligue : nombre de clubs présents à l'AG 29 %, représentant :

80 % des clubs régionaux et nationaux.

clubs absents du MORBIHAN : GOURIN et LANESTER (amende)  
et seulement 13 % des clubs départementaux.

COMMISSION DE DEVELOPPEMENT : dirigée par Michel KERDONCUFF.

CREF : Président Denis LECOMTE

Formation des arbitres : Pierre SALAUN

Formation des techniciens : Kenny RENAUX

Formation des dirigeants : Denis LECOMTE

JURY D'APPEL : Représentants du Morbihan Jean Luc POTDEVIN

Jean Paul GOUGEON

COMMISSION DE DISCIPLINE : pour le Morbihan François SOUBEN

CSR: Président Michel KERISIT

CRA: Président Joël LE DIOURON

SPORT EN ENTREPRISE : André PANNETIER

RESPONSABLE FEMININE : Ghislaine FAUVEL

Le Morbihan doit désigner un Responsable de Labellisation des clubs. Après interrogation par Patrick PASCO, Eric LARUE de Questembert est d'accord pour être le responsable des labels. Cela nécessitera d'aller sur le terrain.

POUR UN ORGANIGRAMME PLUS COMPLET voir le site de la Ligue.

Concernant le Morbihan, David LORINEAU de Cléguer souhaite intégrer la commission Développement qui n'existe pas encore.

En 2018, l'AG de la Ligue aura lieu dans le MORBIHAN, voir quels clubs peuvent être intéressés pour l'organiser.

Le 17 décembre prochain aura lieu à MUR DE BRETAGNE une réunion dans le cadre du projet sportif territorial. A ce sujet Patrick PASCO, Julien DESMOULIERES et François SOUBEN représenteront le Comité.

Le site Internet de la Ligue va enfin être rénové.

Renouvellement partenariat Ligue et le CMB à hauteur de 3050 €

Finalisation convention sport adapté + handisport et Ligue.

LICENCIATION : au 13/10 - 35 en promo pour le 56

- 4 en tradi

Soit -2 % pour - 1,2 % au niveau Ligue

Actuellement de nombreuses licences dans le 56 n'ont pas été réglées. 5 clubs représentent plus de 300 licences non réglées.

Un rappel insistant va être envoyé auprès des clubs concernés. Au 31/10/16 : 1728 licences réglées.

## CRA

Le premier travail de la CRA sera de faire le bilan dans chaque département entre les JA actifs et inactifs. Tout en sachant que le Morbihan fait office de meilleur élève concernant le nombre de JA actifs.

Le président Joël LE DIOURON souhaite mettre en place une nouvelle dynamique avec une plus grande concertation avec les clubs. Il faut savoir que dans les règlements un JA ne peut représenter qu'une seule équipe.

En projet + de responsabilités pour les CDA de chaque département, notamment pour les amendes. A noter qu'il est possible d'augmenter les amendes mais pas de mettre des pénalités sportives.

En ce qui concerne les règlements sportifs, Jean-Luc POTDEVIN enverra aux JA du 56 un fichier avec les pages les concernant. Il pourra demander des impressions auprès du Secrétariat du Comité.

## CSR

L'annuaire de la Ligue ne sera plus distribué et se retrouvera sur le site de la Ligue.

Le secrétariat sportif sera entièrement assuré par Isabelle CHAZERAULT.

Michel LOMENECH chargé du championnat par équipe formera Patrick EVENO et feront remonter auprès du CRA les différents problèmes rencontrés sur le juge arbitrage.

Prochaine réunion de la CSR le 15/12/16 à Caudan.

Eric DUCOS est chargé du critérium fédéral.

Un appel à candidature va être envoyé par la Ligue pour l'organisation de la coupe Vétérans et le Vétérans Régional les 4 et 5 février. (20 tables nécessaires). Réponse des clubs intéressés pour le 18/11/16.

Concernant le 56 PLOUAY souhaite inverser avec Muzillac le 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> tour du Circuit Jeune.

Concernant le GOLFE TT possibilité d'avoir la petite salle en complément de leur salle spécifique pour le 3<sup>ème</sup> tour (soit 22 ou 23 tables en totalité).

Se positionne également pour le 4<sup>ème</sup> tour.

Il resterait un tour de Critérium Fédéral Régional non pourvu.

## 2) REPLACEMENT DE L'INFORMATIQUE DU COMITE

Voir pour la mise en vente de l'ancien matériel du Comité (matériel sous XP et Open Office).

Pour ce remplacement plusieurs devis : W3COM = 3800 euros ttc

ERIC BURR 1130 euros prestations services+1700 euros FNAC = 2830 euros ttc

La question de prendre une petite imprimante laser couleur, en remplacement de la jet d'encre actuelle, est à rediscuter vu le coût que cela engendre.

De même certaines prestations peuvent peut-être s'effectuer en interne.

Si nous renouvelons le matériel informatique, il n'y aura pas d'achat de nouvelles tables mais un

redéploiement des tables existantes sera réalisé.

Il est convenu de faire une demande d'autres devis.

L'extension de garantie du photocopieur coûte 300 €/an. Dominique BERJOT va faire un comparatif avec un contrat de location pour un nouveau photocopieur.

### 3) PREMIERS RETOURS ACTIONS DEVELOPPEMENT

Le site du Comité fonctionne correctement ainsi que le compte Facebook.

Volonté de mettre en ligne dès qu'une action est menée.

Sur la mise en place du questionnaire en ligne il y a eu quelques retours mais encore pas assez suffisants.

Nécessité d'envoyer un mail aux clubs afin d'expliquer pourquoi un tel questionnaire.

Concernant la communication, Julien et Laurence suivent les compétitions départementales afin de détecter de nouveaux potentiels et de discuter et comprendre les problèmes des clubs. Parler avec les dirigeants, créer du lien et faire comprendre que le Comité est là pour aider les clubs.

Le samedi 12 novembre , il est prévu d'organiser une journée de regroupement des deux CLE + intégrer les nouveaux jeunes détectés (à CAUDAN)

Nécessité d'augmenter le volume d'entraînement des jeunes du CLE et faire en sorte que les jeunes du CLE participent aux stages mis en place .Ces derniers permettent une meilleure cohésion ainsi qu'une meilleure intégration.

Pour la deuxième phase, nécessité de la mise en place de ces stages. A cet effet voir les dates disponibles.

Point important : faire payer aux jeunes du CLE un forfait (facture à présenter aux clubs).

En effet la vision analytique des coûts du CLE est difficile et il est préférable de les reporter sur les clubs plutôt que sur les jeunes (voir comment procèdent les autres comités départementaux).

De même il est important que les jeunes du CLE de Lorient fassent les stages de regroupement même si situés sur le secteur de Vannes.

Augmenter le volume d'entraînement : pour cela obligation de faire 3 tournois régionaux et un tournoi national afin d'avoir un volume de compétition plus important. Cette notion sera à intégrer dans le règlement.

Le stage d'entraîneur départemental sera reconduit. Les candidats n'étaient pas nombreux mais très motivés et cela leur a énormément apporté. Stage théorique et pratique à Plescop dont il faut remercier l'aide pour l'accueil et les infrastructures.

Articles et photos ont été mis sur le site du comité.

Les diplômes seront remis lors d'un prochain Circuit Jeunes.

Pour les prochaines sessions, prévoir 1 ou 2 heures pour de l'initiation à l'arbitrage.

Concernant le projet d'entraîneur itinérant, de nombreux clubs sont intéressés. Voir avec David LORINEAU pour intégrer contrat/statuts et subventions.

Raphaël DEGREGZ est actuellement sous contrat d'animateur avec le club d'ARGOET sur 2 ou 3 créneaux.

Concernant les Minicom's , la location du véhicule a été réalisée. Les sélections seront bouclées le 5 décembre.

Un B1 du CLE de Lorient intégrera le groupe. Il manque 1 poussine.

Pour l'accompagnement, un jeune servira d'arbitre et sera formé à l'arbitrage.

Une initiation à l'arbitrage sera mise en place sur 1 heure du CLE le samedi 12/12/16 entre 13h15 et 14h15 (CAUDAN)

## DOSSIERS EN SUSPENS

### **Montant du remboursement des repas des salariés**

Le CDOS a donné une réponse, sur les montants maximum, exonérés de cotisations sociales :

1. le salarié est tenu de rester sur son lieu de travail : prime de panier à 6.30 €.
2. le salarié déjeune à l'extérieur hors restaurant : prime de panier à 8.90 €.
3. le salarié déjeune à l'extérieur obligatoirement au restaurant : 18.30 € maximum, avec justificatifs.
4. hébergement + petit déjeuner = 48,50 euros maximum en province et 65,30 euros maximum en région parisienne, avec justificatifs.

**Nombre de tables réformées** : attente réponse Lucien NOZAHIC

### **Mise à jour du site internet, convocations sur épreuves individuelles**

Pour que les joueurs aient les renseignements, les indications de JA, liste des salles et liste des correspondants sont réalisées par le Secrétariat.

### **Fichier planning :**

Un document standard va être mis en place. A cet effet, il sera demandé aux salariés de faire leur proposition et une synthèse sera réalisée. Personnes concernées : Laurence, Hélène et Julien.

### **Corpos :**

Dossier en attente. Voir auprès d'Alain BRIERE pour récupérer les fichiers.

La CDA de 2<sup>ème</sup> phase aura lieu le 06/01/17 à 18h30 à Hennebont.

FIN DE SEANCE

**PROCHAINE REUNION LE 14 JANVIER à 10H à PLESCOP**

Le Secrétaire  
Patrick EVENO

Le Président  
Patrick PASCO